



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder au débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 225.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. SWAN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 225 — *Loi modifiant le Code des droits de la personne (caractéristiques génétiques)/The Human Rights Code Amendment Act (Genetic Characteristics)*.

Le débat se poursuit.

MM. HELWER, WOWCHUK, LAGIMODIERE, JOHNSON et MICHALESKI interviennent. M. JOHNSTON exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

L'Assemblée reprend le débat sur la proposition présentée par M. ALLUM :

Proposition n° 3 : Rétablissement du financement accordé aux municipalités pour les transports en commun

Attendu :

que le gouvernement provincial a mis fin à une entente de financement conclue avec les municipalités il y a des décennies et selon laquelle il doit financer la moitié des fonds d'exploitation des services de transport en commun;

que cette coupe visant les transports en commun était dissimulée dans un long projet de loi omnibus qui comprenait également l'élimination générale des formules de financement de la croissance des municipalités;

que cette coupe en cours d'exercice a obligé la ville de Winnipeg à envisager d'augmenter les tarifs des transports en commun de 25 cents, ce qui imposerait un fardeau indu aux usagers, particulièrement les familles à faible revenu, les aînés, les étudiants et les nouveaux arrivants;

qu'en raison de cette coupe, la ville de Winnipeg a également été obligée d'envisager de réduire les services offerts par son réseau de transports en commun dont les autobus sont déjà bondés et passent peu fréquemment, aux dires des usagers;

que la ville de Winnipeg a fait savoir que la réduction des services pourrait entraîner la mise à pied de 120 chauffeurs d'autobus ainsi que l'annulation de services sur presque 60 lignes d'autobus;

que des coupes aux transports en commun dressent des obstacles pour les Manitobains qui se cherchent un emploi, qui se rendent au travail ou à l'école ou qui cherchent à accéder à des soins de santé;

que de nombreux Manitobains craignent que les coupes effectuées par le gouvernement provincial ne poussent les usagers à utiliser les voitures alimentées aux combustibles fossiles plutôt que le réseau des transports en commun;

qu'un engagement envers les transports en commun renforcerait la compétitivité économique de Winnipeg et pourrait attirer de nouvelles entreprises dynamiques sur le marché;

que le premier ministre a manqué à sa promesse électorale de protéger les services de première ligne dont dépendent les Manitobains,

il est proposé que le gouvernement provincial soit exhorté à revenir immédiatement sur sa décision de mettre fin à l'entente de financement conclu avec la ville de Winnipeg à l'égard des transports en commun et à s'engager à fournir aux municipalités un financement à long terme qui soit prévisible et axé sur la croissance.

Le débat se poursuit.

MM. HELWER, SWAN et BINDLE interviennent. La motion, mise aux voix, est rejetée à la majorité.

POUR

ALLUM
FONTAINE
GERRARD
KINEW
LAMOUREUX
LINDSEY
MALOWAY

MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
SARAN
SMITH (Point Douglas)
SWAN
WIEBE..... 13

CONTRE

BINDLE
COX
CULLEN
CURRY
EICHLER
EWASKO
FIELDING
FRIESEN
GOERTZEN
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LAGIMODIERE

MARTIN
MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
REYES
SCHULER
SMITH (Southdale)
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI..... 32

TREIZE HEURES TRENTE

M^{me} GUILLEMARD, *présidente du Comité permanent des affaires législatives*, présente le quatrième rapport du Comité :

Réunions :

Le Comité s'est réuni au Palais législatif :

- le 30 juillet 2018;
- le 30 octobre 2018.

Question à l'étude :

La renomination aux postes de commissaire aux conflits d'intérêts et d'arbitre en matière d'accès à l'information et de protection de la vie privée.

Composition du Comité :

Réunion du 30 juillet 2018 :

- M. le *ministre* CULLEN;
- M. EWASKO;
- M^{me} FONTAINE;
- M. GERRARD;
- M. ISLEIFSON;
- M^{me} MAYER;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M. le *ministre* PEDERSEN;
- M^{me} SMITH (Point Douglas);
- M^{me} la *ministre* STEFANSON;
- M. WIEBE.

Le Comité a élu :

- M. ISLEIFSON à la présidence;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE à la vice-présidence.

Réunion du 30 octobre 2018 :

- M. ALLUM;
- M. le *ministre* CULLEN;
- M. EWASKO;
- M^{me} GUILLEMARD (présidente);
- M^{me} FONTAINE;
- M. LAMONT;
- M. ISLEIFSON;
- M^{me} la *ministre* MAYER;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M. le *ministre* PEDERSEN;
- M^{me} SMITH (Point Douglas).

Le Comité a élu M. ISLEIFSON à la présidence.

Députés ne siégeant pas au Comité et étant intervenus pendant la réunion du 30 juillet 2018 :

- M. FLETCHER;
- M. LAMONT.

Motions adoptées pendant la réunion du 30 octobre 2018 :

Le Comité a adopté la motion qui suit :

Il est proposé que le Comité permanent des affaires législatives recommande au président du Conseil exécutif la renomination de M. Jeffrey Schnoor aux postes de commissaire aux conflits d'intérêts et d'arbitre en matière d'accès à l'information et de la protection de la vie privée pour un mandat d'au plus trois ans à compter de la date de son entrée en fonction.

Sur la motion de M^{me} GUILLEMARD, le rapport du Comité est déposé.

M. le *ministre* GOERTZEN dépose le rapport du Bureau du commissaire à l'équité du Manitoba de janvier 2015 à décembre 2017.

(Document parlementaire n° 112)

M^{me} CLARKE, *ministre des Relations avec les Autochtones et le Nord*, fait une déclaration au sujet de la Journée des vétérans autochtones.

M^{mes} LATHLIN et KLASSEN font des observations sur la déclaration.

M. le *premier ministre* PALLISTER fait une déclaration au sujet du centenaire du jour de l'Armistice.

MM. KINEW et LAMONT ainsi que, avec le consentement de l'Assemblée, M. FLETCHER font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, MM. REYES, KINEW et SMOOK, M^{me} LAMOUREUX ainsi que M. PIWNIUK font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M. FLETCHER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que le site de l'aréna Vimy ne serve pas de centre de désintoxication et à ce que les terres publiques longeant le ruisseau Sturgeon et servant de parc et de site récréatif à l'intention du public (notamment en tant que partie importante du sentier Sturgeon Creek Greenway et de l'écosystème du ruisseau Sturgeon) conserve la désignation actuelle de zonage loisirs et parcs PR2 accordée au 255, avenue Hamilton, soit l'emplacement de l'aréna Vimy, et à entretenir ces terres afin qu'elles demeurent ainsi désignées. (I. Derksen, J. Derksen, M. Barker et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à mettre en œuvre sans délai des projets visant à modifier les systèmes et les formulaires, notamment les cartes d'assurance-maladie et les certificats de naissance, afin de proposer un troisième genre ou d'y enlever toute mention du genre, à moins que cela ne soit nécessaire à des fins médicales ou statistiques, dans le but de mieux représenter les personnes bispirituelles ou non-binaires, à demander immédiatement à la Société d'assurance publique du Manitoba de proposer un troisième genre ou d'enlever toute mention du genre sur ses permis de conduire et tout autre formulaire d'identité provincial, à demander au ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active d'offrir tout d'abord des cartes d'assurance-maladie sans mention du genre afin de réduire les inquiétudes des personnes transgenres ou non-binaires lorsqu'elles accèdent au système de soins de santé et, enfin, à envisager d'examiner les lois qui pourraient nécessiter une mise à jour pour répondre aux besoins des citoyens à cet égard. (H. Schneider, Z. Bishop, R. Loewen et autres)

Conformément à l'article 29 du *Règlement*, M. SARAN formule un grief.

M. SWAN propose la motion prévue pour une journée de l'opposition qui suit :

Que l'Assemblée législative du Manitoba condamne le gouvernement fédéral parce qu'il sous-utilise régulièrement le budget du ministère des Anciens Combattants, parce qu'il continue de s'opposer à des groupes d'anciens combattants devant les tribunaux, et parce qu'il refuse de financer convenablement leurs régimes de pension et d'inviter le gouvernement provincial à discuter avec lui de la question de leur soutien chaque fois que l'occasion se présente.

Il s'élève un débat.

MM. SWAN et REYES, M^{me} la *ministre* MAYER ainsi que M. LAMONT interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Conformément aux paragraphes 2(20) et (21) du *Règlement*, les travaux de l'Assemblée sont interrompus afin de procéder à l'approbation et à la troisième lecture de tous les autres projets de loi choisis par l'opposition officielle.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* COX voulant que soit approuvé, lu une troisième fois et adopté le projet de loi 8 — *Loi sur la modernisation de la publication des avis du gouvernement (modification de diverses lois)/The Government Notices Modernization Act (Various Acts Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Le débat se poursuit.

M. FLETCHER intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

BINDLE
CLARKE
COX
CULLEN
CURRY
EICHLER
EWASKO
FIELDING
FRIESEN
GOERTZEN
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
MARTIN

MAYER
MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
PALLISTER
PIWNIUK
REYES
SCHULER
SMITH (Southdale)
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI..... 35

CONTRE

ALLUM
ALTEMEYER
FONTAINE
GERRARD
KINEW
KLASSEN
LAMONT
LAMOUREUX

LATHLIN
LINDSEY
MALOWAY
MARCELINO (Tyndall Park)
SARAN
SMITH (Point Douglas)
SWAN
WIEBE..... 16

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} la *ministre* MAYER propose l’approbation, la troisième lecture et l’adoption du projet de loi 12 — *Loi de 2018 sur la réduction du fardeau administratif et l’efficacité du gouvernement/The Red Tape Reduction and Government Efficiency Act, 2018* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s’élève un débat.

M^{me} la *ministre* MAYER, M^{me} SMITH (Point Douglas) et M. LAMONT interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

BINDLE
CLARKE
COX
CULLEN
CURRY
EWASKO
FIELDING
GOERTZEN
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
MARTIN
MAYER

MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PALLISTER
PIWNIUK
REYES
SCHULER
SMITH (Southdale)
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI..... 34

CONTRE

ALLUM
ALTEMEYER
FONTAINE
GERRARD
KINEW
KLASSEN
LAMONT
LAMOUREUX

LATHLIN
LINDSEY
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
SMITH (Point Douglas)
SWAN
WIEBE..... 16

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la ministre SQUIRES voulant que soit approuvé, lu une troisième fois et adopté le projet de loi 16 — *Loi sur la mise en œuvre du Plan vert et climatique/The Climate and Green Plan Implementation Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives et qui a été amendé par la suite.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

BINDLE
CLARKE
COX
CULLEN
CURRY
EWASKO
FIELDING
FRIESEN
GOERTZEN
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
MARTIN
MAYER

MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PALLISTER
PIWNIUK
REYES
SCHULER
SMITH (Southdale)
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI..... 35

CONTRE

ALLUM
ALTEMEYER
FONTAINE
GERRARD
KINEW
KLASSEN
LAMONT
LAMOUREUX

LATHLIN
LINDSEY
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
SMITH (Point Douglas)
SWAN
WIEBE..... 16

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} la ministre STEFANSON propose que soit approuvé, lu une troisième fois et adopté le projet de loi 24 — *Loi modifiant la Loi sur la Commission d'appel des services sociaux/The Social Services Appeal Board Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* STEFANSON, M^{me} SMITH (Point Douglas) et M^{me} KLASSEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

BINDLE
CLARKE
CULLEN
CURRY
EWASKO
FIELDING
FRIESEN
GOERTZEN
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
MARTIN
MAYER

MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PALLISTER
PEDERSEN
PIWNIUK
SMITH (Southdale)
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI..... 33

CONTRE

ALLUM
ALTEMEYER
FONTAINE
GERRARD
KLASSEN
LAMONT
LAMOUREUX

LATHLIN
LINDSEY
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
SMITH (Point Douglas)
SWAN
WIEBE..... 14

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* FIELDING propose que soit approuvé, lu une troisième fois et adopté le projet de loi 27 — *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables/The Fiscal Responsibility and Taxpayer Protection Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FIELDING ainsi que MM. WIEBE et LAMONT interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

BINDLE
CLARKE
COX
CULLEN
CURRY
EICHLER
EWASKO
FIELDING
FRIESEN
GOERTZEN
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
MARTIN

MAYER
MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PALLISTER
PEDERSEN
PIWNIUK
REYES
SMITH (Southdale)
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI..... 36

CONTRE

ALLUM
ALTEMEYER
GERRARD
KLASSEN
LAMONT
LAMOUREUX

LATHLIN
LINDSEY
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
SWAN
WIEBE..... 12

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* FIELDING propose que soit approuvée, lue une troisième fois et adoptée la version amendée du projet de loi 34 — *Loi d'exécution du budget de 2018 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2018* — dont a fait rapport le comité plénier.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FIELDING ainsi que MM. WIEBE et LAMONT interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

BINDLE
CLARKE
COX
CULLEN
CURRY
EICHLER
EWASKO
FIELDING
FRIESEN
GOERTZEN
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
MARTIN
MAYER

MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PALLISTER
PEDERSEN
PIWNIUK
REYES
SCHULER
SMITH (Southdale)
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMAN
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI..... 37

CONTRE

ALLUM
ALTEMEYER
FONTAINE
GERRARD
KINEW
KLASSEN
LAMONT
LAMOUREUX

LATHLIN
LINDSEY
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
SMITH (Point Douglas)
SWAN
WIEBE..... 15

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} Janice FILMON, *lieutenant-gouverneure de la province du Manitoba*, fait son entrée à l'Assemblée à 22 h 24 et prend place sur le trône.

La présidente s'adresse à la lieutenant-gouverneure en ces termes :

« Au cours de la présente session, l'Assemblée législative a adopté certains projets de loi que je vous demande de sanctionner.

« (N° 8) — *Loi sur la modernisation de la publication des avis du gouvernement (modification de diverses lois)/The Government Notices Modernization Act (Various Acts Amended)*;

« (N° 12) — *Loi de 2018 sur la réduction du fardeau administratif et l'efficacité du gouvernement/The Red Tape Reduction and Government Efficiency Act, 2018*;

« (N° 16) — *Loi sur la mise en œuvre du Plan vert et climatique/The Climate and Green Plan Implementation Act*;

« (N° 24) — *Loi modifiant la Loi sur la Commission d'appel des services sociaux/The Social Services Appeal Board Amendment Act*;

« (N° 27) — *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables/The Fiscal Responsibility and Taxpayer Protection Amendment Act*;

« (N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune (pratiques de chasse sécuritaires et gestion intégrée de la faune)/The Wildlife Amendment Act (Safe Hunting and Shared Management)*;

« (N° 34) — *Loi d'exécution du budget de 2018 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2018*;

« (N° 35) — *Loi modifiant la Loi sur les terres domaniales (gestion améliorée des pâturages communautaires et des terres domaniales agricoles)/The Crown Lands Amendment Act (Improved Management of Community Pastures and Agricultural Crown Lands)*;

« (N° 36) — *Loi modifiant le Code de la route (conduite avec facultés affaiblies)/The Highway Traffic Amendment Act (Impaired Driving Offences)*;

« (N° 223) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*;

« (N° 228) — *Loi sur la Journée de sensibilisation aux refuges et aux établissements de secours pour animaux/The Animal Shelter and Rescue Awareness Day Act*;

« (N° 230) — *Loi sur la Journée de sensibilisation à l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale/The Fetal Alcohol Spectrum Disorder Awareness Day Act* ».

La greffière de l'Assemblée législative annonce la sanction des projets de loi en ces termes :

« Au nom de Sa Majesté, la lieutenant-gouverneure sanctionne les projets de loi en question. »

À 22 h 30, la lieutenant-gouverneure se retire.

La séance est levée à 22 h 31.

La présidente,

Myrna Driedger